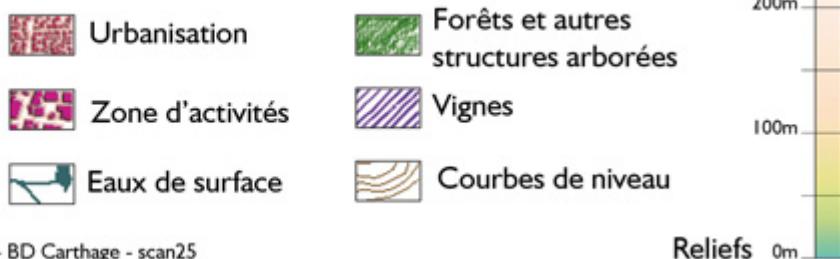


C4. Le Médoc de Margaux

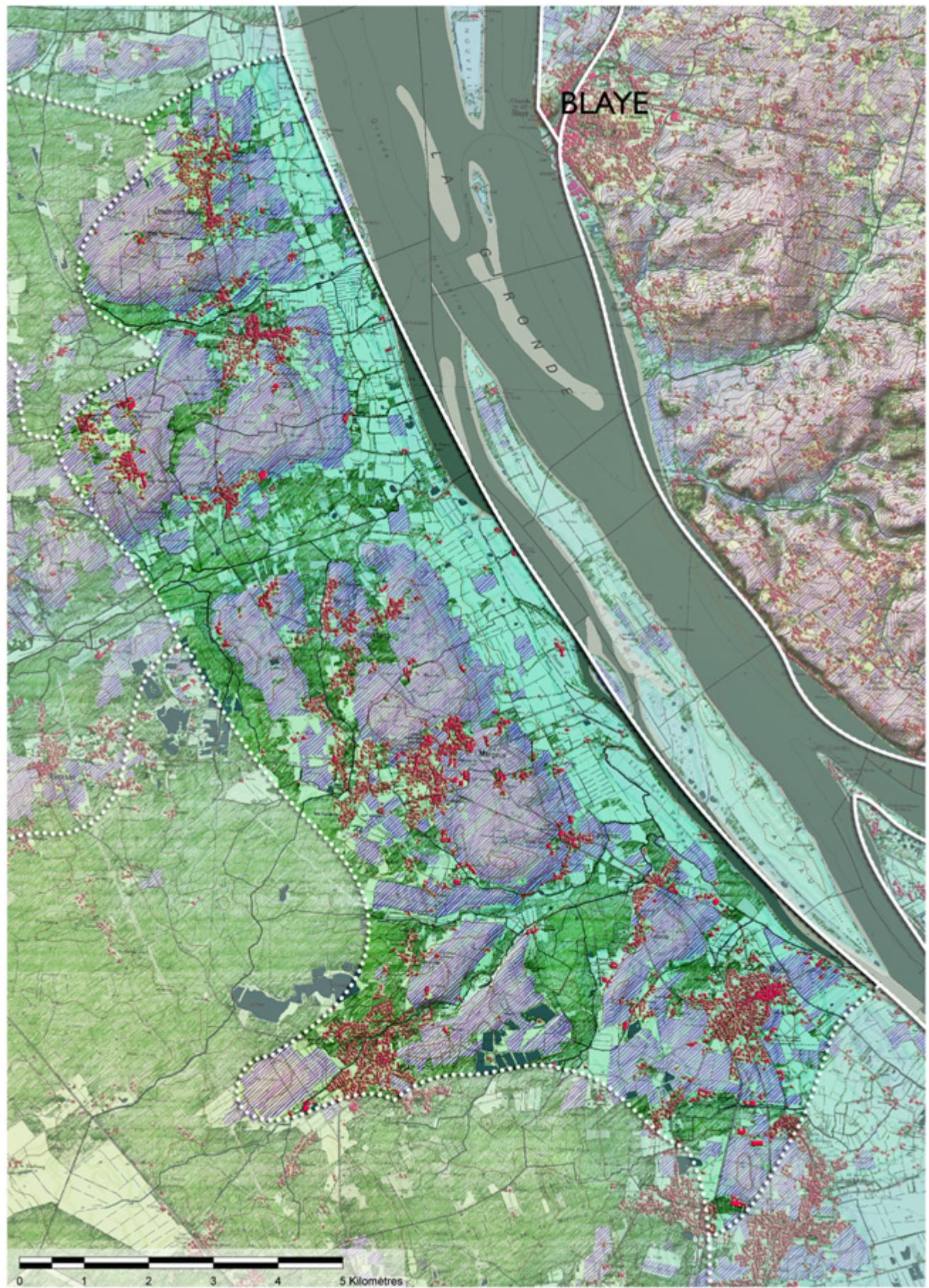
+

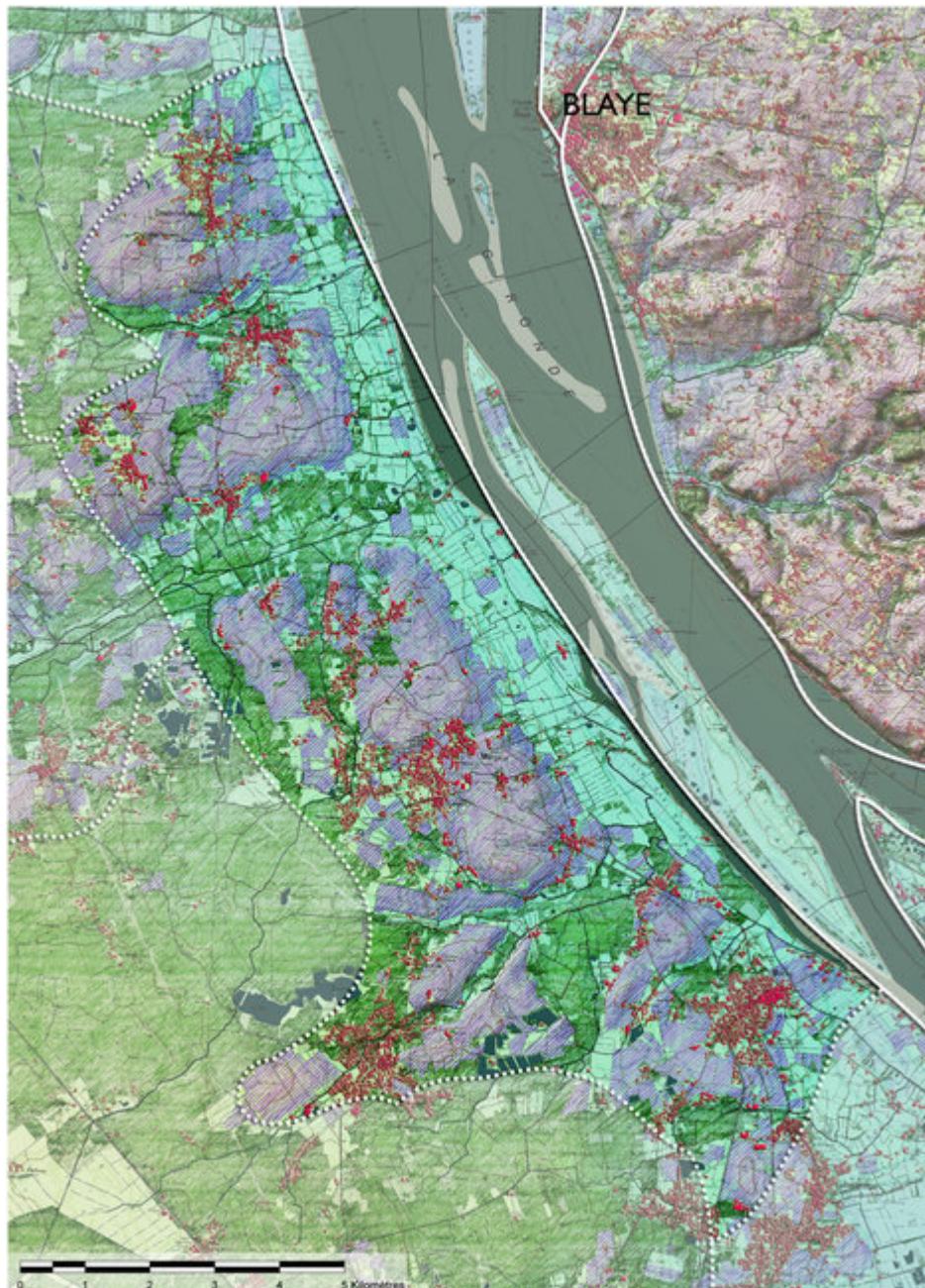
Légende

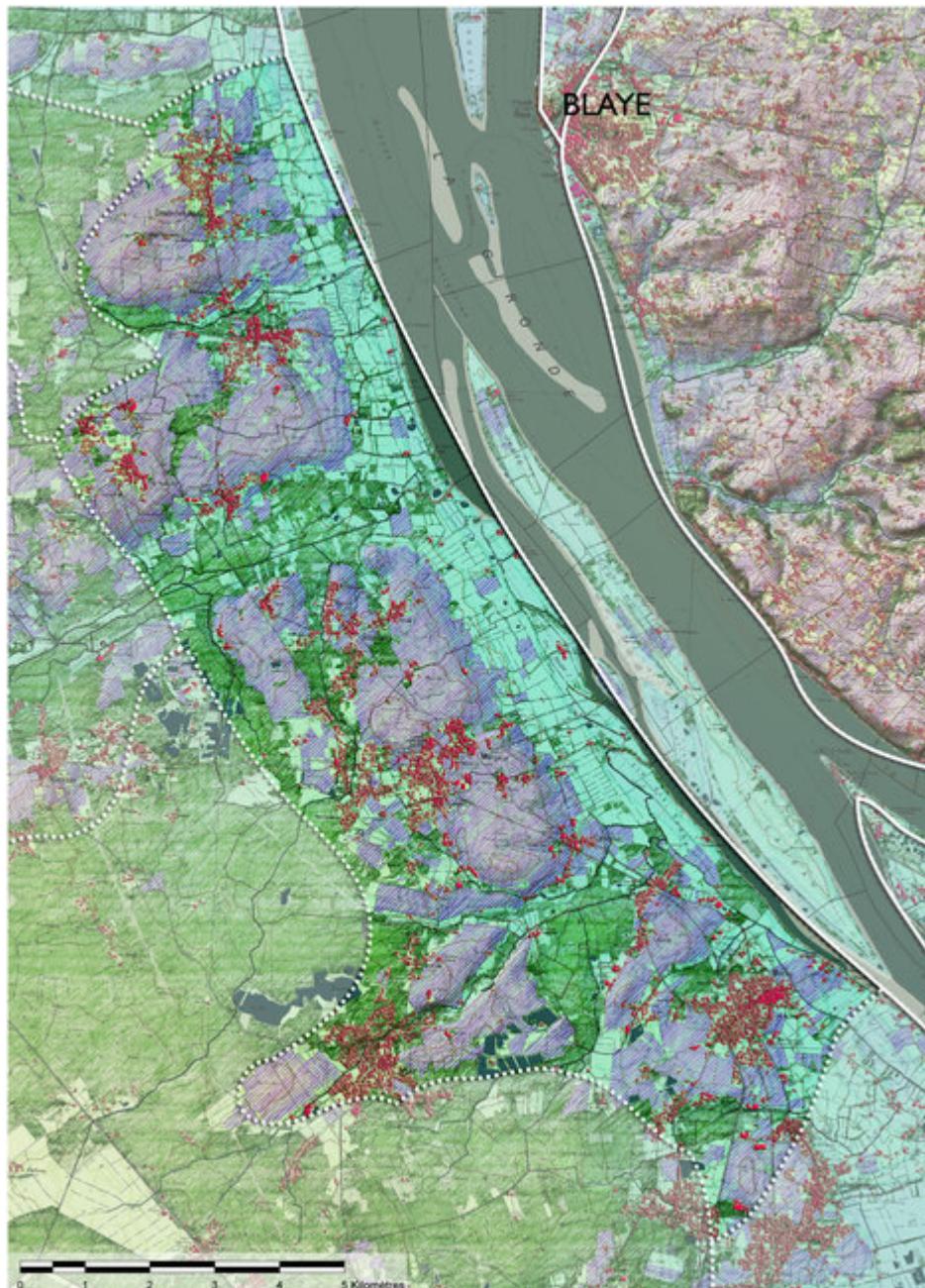
-  Limite franche
d'unité de paysage
-  Limite progressive
d'unité de paysage



données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25



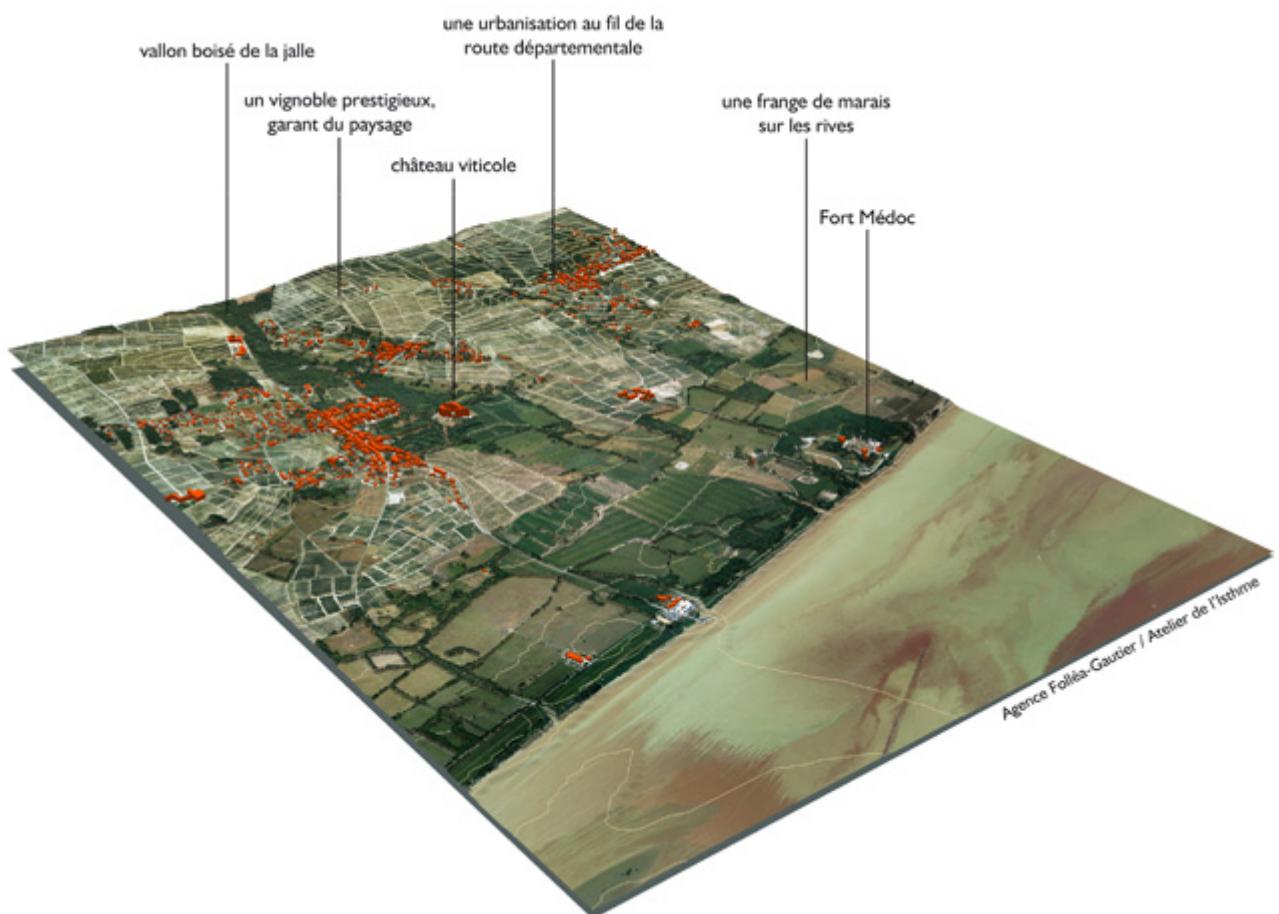




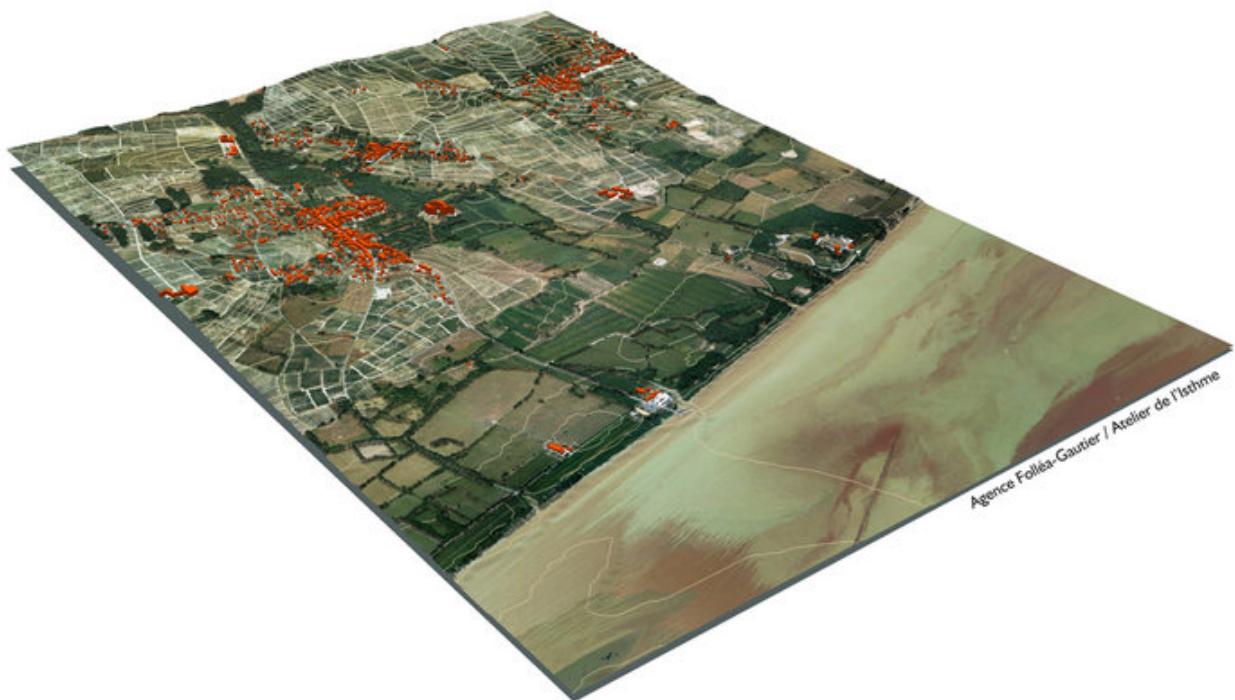
C4 - Le Médoc de Margaux /

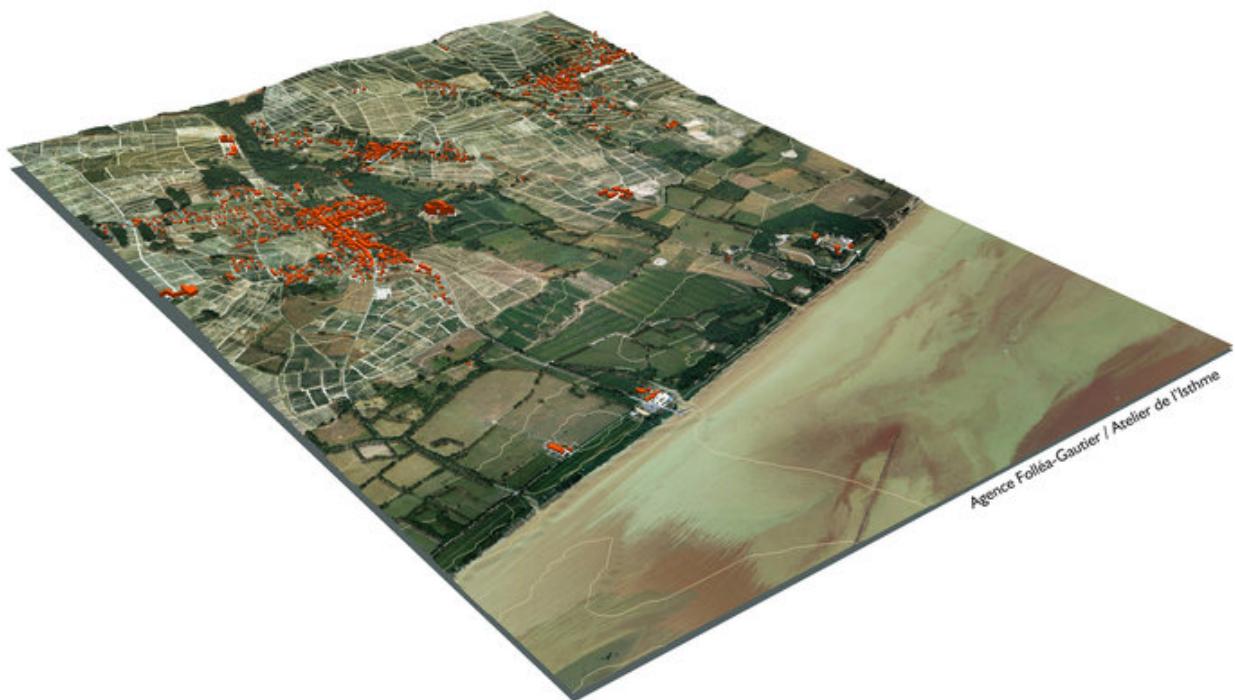
Bloc diagramme

+



-

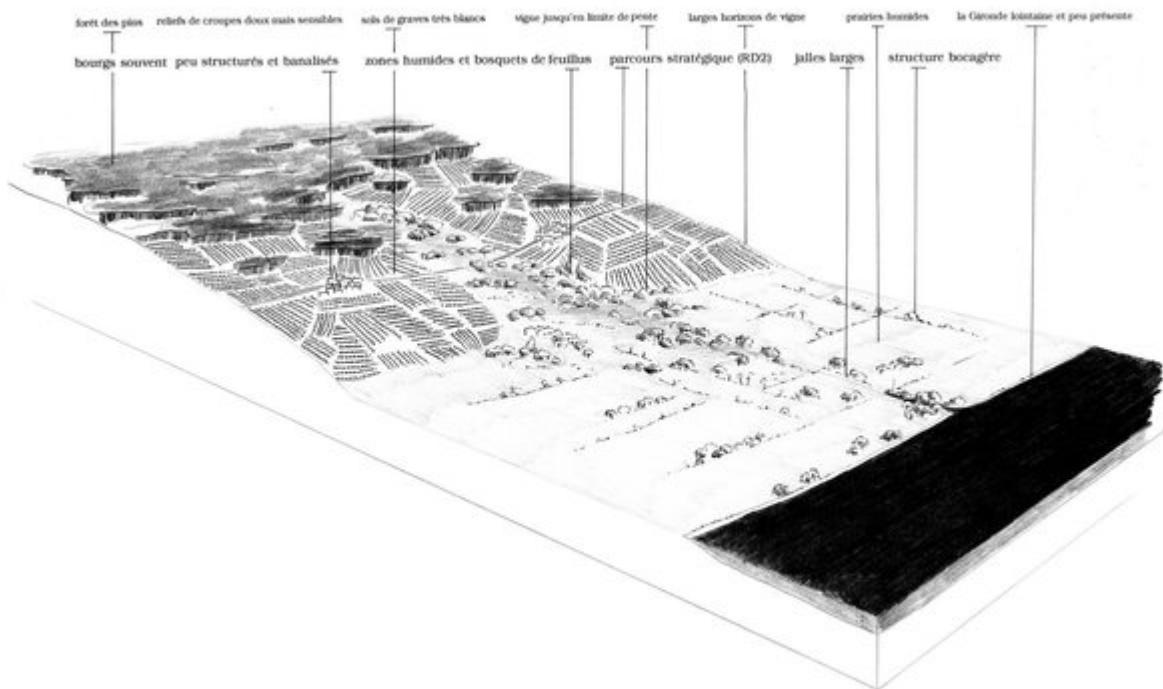




Agence Folleau-Gautier / Atelier de l'Isthme



Le Médoc de Margaux s'élève à la naissance de l'estuaire, face à l'Île Verte et à l'Île du Nord : surplombant la Gironde sur sa rive gauche, il est le premier des prestigieux paysages viticoles médocains en venant de Bordeaux. De Ludon-Médoc à Cussac-Fort-Médoc, les domaines renommés se succèdent sur une vingtaine de kilomètres, implantés sur les modestes pentes (moins de vingt mètres de dénivelé) en contrebas du plateau forestier. La berge elle-même est bordée d'une frange marécageuse d'un peu plus d'un kilomètre de large, distincte des coteaux autant par son relief que par les réseaux hydrauliques ou l'agriculture qui la caractérisent.



crédits : Agence Folléa-Gautier

Un vignoble prestigieux, garant du paysage

Les riches domaines viticoles de cette partie sud du Médoc profitent de la plus grande nappe de graves du département : les qualités de ce substrat pour la culture de la vigne expliquent la prédominance écrasante de cette culture. Ces sols particulièrement bien drainés lui offrent des conditions de développement idéales, alors que les marais en contrebas sont bien trop humides : sur la carte de l'agriculture, la limite entre les vignes d'une part et les prairies et cultures de l'autre dessine une séparation bien nette.

La plupart des exploitations laissent d'ailleurs cette terre de graves à nu (désherbée ou retournée) au pied des ceps, donnant ainsi à voir cette constitution particulière des sols. Ces cailloux blancs très lumineux éclairent les paysages de vignes, et répondent aux pierres calcaires des bâtiments. La qualité du vin produit ici a une influence directe sur les paysages. Le soin apporté à chaque pied de vigne confère à l'ensemble de ces coteaux un aspect entretenu, peigné, souvent mis en valeur grâce au recul par rapport à la route (assuré par les larges bords enherbés).

Les châteaux et leurs chais prestigieux participent pleinement du décor et leur architecture s'impose à l'œil, qu'ils soient isolés au cœur des vignes ou installés en limite des villages. Une partie du domaine est fréquemment enclose, ceinte d'un mur ou de grilles et accessible par un portail monumental : paysages privés, ces vignes se dérobent à la promenade mais pas toujours aux regards. Clôtures, vignes, châteaux et allées plantées peuvent former des ensembles harmonieux.

Enfin, ces terres viticoles s'ouvrent vers des paysages lointains, car si les structures arborées des marais coupent les vues directes de l'estuaire, la position en hauteur sur les croupes graveleuses offre des ouvertures visuelles vers le coteau opposé, viticole, boisé et habité.



De taille variable, les graves sont souvent visible dans la terre à nu des parcelles viticoles - Cantenac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les vignes s'imposent à perte de vue comme l'élément dominant de ces paysages (du moins sur les hauteurs) - Labarde
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les graves blanches des vignes répondent aux pierres calcaires du bâti - Margaux
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les bandes enherbées au bord de la route donnent un aspect soigné aux paysages, et contribuent à la mise en valeur des vignes - Margaux
crédits : Agence Folléa-Gautier



En limite de bourg, le Château Haut-Breton-Larigaudière marque la silhouette du village par son architecture et son parc - Soussans
crédits : Agence Folléa-Gautier



Sur l'horizon plat des vignes, le Château Labegorce par la profusion végétale de son parc - Soussans
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les clôtures de certains domaines laissent passer le regard et percevoir vignes et bâti - Margaux
crédits : Agence Folléa-Gautier

Une frange de marais sur les rives

Les terres basses qui jouxtent l'estuaire en une large bande marécageuse sont parcourues de réseaux de digues et de canaux, qui ont permis leur assainissement et leur mise en culture. Ces vastes parcelles ouvertes, occupées par des champs céréaliers (surtout dans la partie sud) ou des prairies (plutôt au nord), sont donc organisées à partir de cette trame. A celle-ci s'ajoute une structure végétale forte : alignements et haies, bois et bosquets, ripisylves des canaux, sujets isolés... constituent un paysage marqué par les arbres. Bien qu'étroite, cette bordure suffit donc à séparer les coteaux viticoles de l'estuaire, par les épais rideaux de feuillus qu'elle met en place.

Ces boisements se concentrent et se densifient lorsque des cours d'eau, esteys ou jalles, incisent les terres, s'accompagnant de larges zones humides impropre à la viticulture. Le ruisseau de la Laurina, l'estey de Tayac ou la jalle du Cartillon s'écoulent ainsi au sein de terres marécageuses, boisées ou pâturées. Mais ces légers vallons ont tendance à s'enrichir de façon importante, laissant se refermer les prairies et créant des coupures boisées denses entre les croupes graveleuses. La proximité avec l'estuaire enrichit ces berges d'une activité propre, notamment la pratique de la pêche de loisir.

Certaines berges voient ainsi s'aligner les abris sur pilotis et leurs carrelets, dressés au-dessus des eaux calmes de l'estuaire. Souvent autoconstruites, ces cabanes - éléments symboliques des paysages girondins - rythment et animent les rives par leur simple présence. Ailleurs, ce sont de petits pontons qui sont installés, permettant de stationner quelques barques ou même de pêcher directement depuis le bord, comme au Port d'Issan sur la commune de Cantenac. Ces différentes pratiques halieutiques assurent, à un certain niveau, un entretien et une animation des berges, et en font un paysage vivant et habité.



L'étroite bande des marais offre un paysage de grandes parcelles dégagées (prairies, comme c'est le cas ici, ou cultures) accompagnées d'arbres, radicalement différent des coteaux - Cantenac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les alignements au long des routes (ici la D105) forment des éléments importants du paysage des marais - Margaux
crédits : Agence Folléa-Gautier

Une urbanisation au fil de la route départementale

Au long de l'axe de la D2 sont installés la plupart des villages de cette unité : cette voie de communication majeure structure

l'organisation urbaine de la rive gauche de l'estuaire, en un chapelet régulier de bourgs plus ou moins importants. Son tracé parcourt les surfaces viticoles, sans s'aventurer ni vers les marais en contrebas, ni sur le plateau forestier à l'ouest. Ces deux derniers paysages sont d'ailleurs quasiment exempts de toute occupation bâtie. Si la plupart des villages sont organisés autour d'un cœur assez dense, formé de maisons d'un ou deux niveaux alignées sur rue, les périphéries plus récentes ont tendance à s'étaler sous la forme d'habitat pavillonnaire lâche, colonisant les bords de routes.

Dans les deux cas, l'espace public reste en général assez pauvre, pour diverses raisons : en centre-bourg, le peu de surface disponible oblige à réduire les aménagements au minimum ; dans les extensions récentes, tout est organisé autour de la voiture et le piéton ne trouve pas toujours sa place.

Néanmoins, certains villages présentent des aménagements plus heureux, ou intègrent à leur développement des éléments propres à améliorer la qualité des espaces urbains aussi bien que l'inscription dans le site. Le maintien de lisières urbaines végétales par exemple, ou encore de parcelles de vigne dans le village, peut jouer ce double rôle.



La D2 parcourt les vignes et traverse la majorité des villages de l'unité - Cantenac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les façades sont continues dans cette rue au centre du village, l'espace dévolu aux piétons est réduit au minimum - Macau
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les périphéries présentent une structure plus distendue : l'urbanisation suit les axes routiers - Macau
crédits : Agence Folléa-Gautier



La présence occasionnelle de vignes dans le village pourrait valoriser l'espace public - Macau
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le hameau d'Issan offre une silhouette intéressante : les chais de Château Palmer sont mis en avant tandis que les arbres forment une lisière urbaine végétale autour des habitations récentes - Cantenac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Enjeux de protection / préservation

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

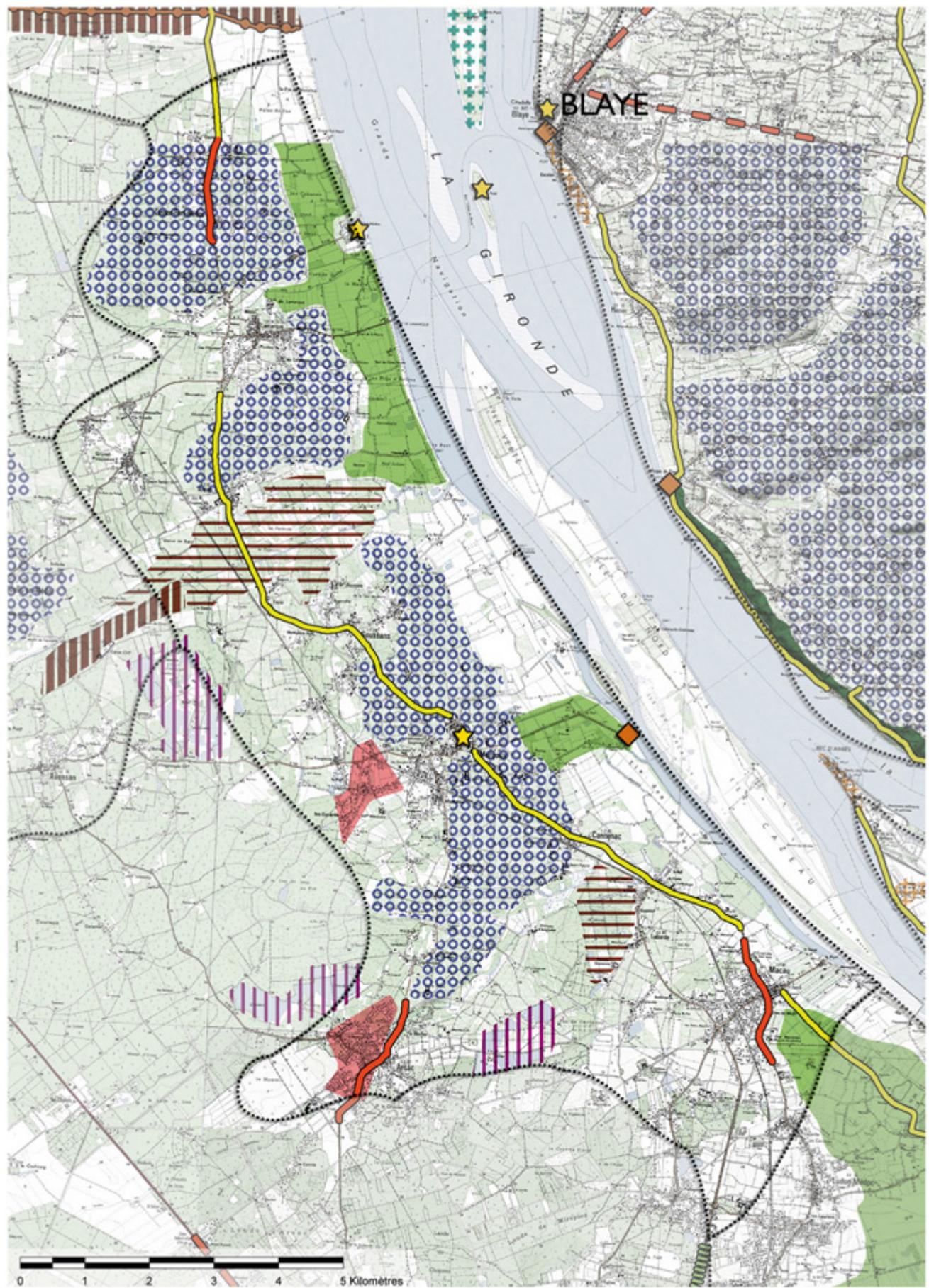
-  Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
-  Paysages d'exception à caractère naturel
-  Reliefs marquants
-  Routes-paysages
-  Coupures d'urbanisation
-  Sites bâties remarquables
-  Patrimoine architectural et urbain

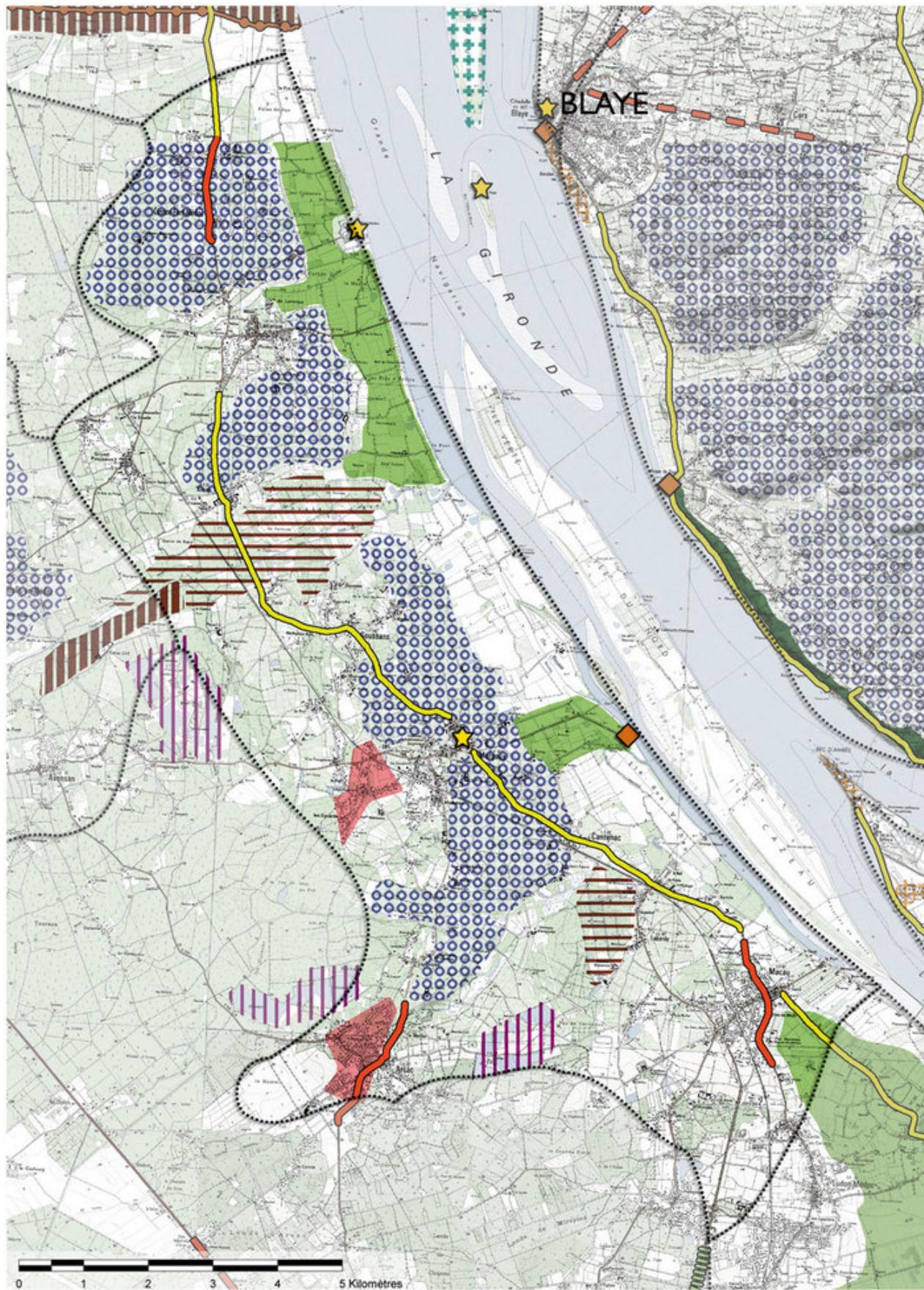
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

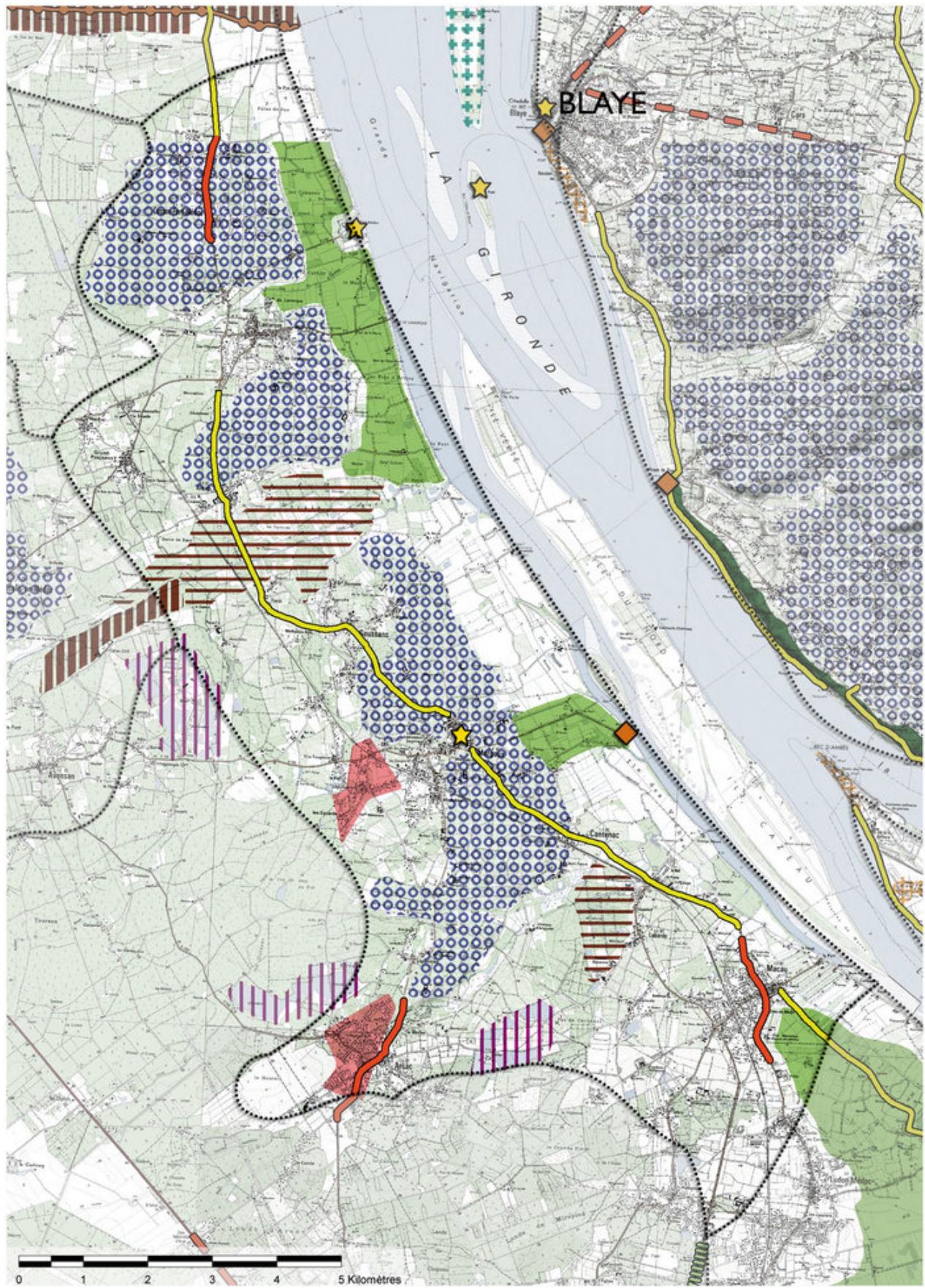
-  Paysages à dominante viticole
-  Inscription des activités industrielles dans le paysage
-  Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
-  Ports et berges
-  Zones commerciales et d'activités
-  Extensions urbaines
-  Entrées et traversées de villes et villages

ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

-  Urbanisation linéaire
-  Carrières et gravières
-  Paysages de monocultures
-  Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
-  Peupleraies
-  Limite du département
-  Limite d'unité de paysage









Ces chemins d'exploitation, ne laissant pas de place au végétal, valorisent moins la vigne que les routes aux bords enherbés - Margaux

crédits : Agence Folléa-Gautier

La qualité des paysages viticoles : gestion soignée des abords des vignes (bandes enherbées, bords de routes, fossés...).



Le bâtiment d'activité récent visible à droite dévalorise le paysage du château en contrebas - Margaux
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine des châteaux et de leurs parcs : classement des bâtiments et jardins à protéger dans les documents

d'urbanisme, mise en place d'outils.



L'absence de constructions dispersées hors du bourg préserve la qualité des paysages - Margaux
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les coupures d'urbanisation entre les bourgs : arrêt des constructions au fil des routes, définition de zones non constructibles dans les documents d'urbanisme, valorisation des abords des voies.



Un renouvellement des haies est nécessaire pour une partie des marais - Cantenac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les structures végétales des marais : entretien du patrimoine existant, création d'itinéraires de promenade parmi ces réseaux.

Enjeux de valorisation / création



Les sites accessibles sur les berges méritent une valorisation _ Cantenac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les points de vue vers l'estuaire : signalisation des sites clefs de découverte des paysages, aménagement de points de vue, création d'itinéraires de promenade.



La majorité de l'espace est dédié à la voiture, les trottoirs sont très étroits et le végétal ne trouve pas sa place - Macau crédits : Agence Folléa-Gautier

L'espace public des villages : réaménagement des voiries, réduction de l'emprise de la voiture et création d'espaces de circulations privilégiés pour les piétons et cyclistes, aménagement d'espaces accueillants dans les bourgs.

Enjeux de réhabilitation / création

L'enrichissement des vallons humides : gestion régulière des boisements, maintien des prairies ouvertes par pâturage



Au nord de Macau, l'urbanisation dessine des extensions pavillonnaires linéaires
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les extensions urbaines pavillonnaires : arrêt du développement des constructions, définition de zones non constructibles dans les documents d'urbanisme, inscription dans les paysages des constructions existantes par la mise en place de lisières urbaines plantées.